

Le règlement intérieur de l'hôtel s'applique à l'ensemble des réservations. Tout séjour entraîne l'acceptation des conditions particulières et du règlement intérieur de l'hôtel. Le nonrespect des dispositions ci-dessus entraîne la résiliation immédiate du contrat et des pénalités financières seront appliquées. En cas de non-respect du règlement intérieur de l'hôtel, le client sera invité à quitter l'hôtel sans pouvoir exiger aucun remboursement. Le client accepte et s'engage à respecter ledit règlement dont les dispositions s'appliquent tant à lui-même qu'à tout occupant de son fait.

◆ DÉCENCE

L'hôtelier se réserve la possibilité de ne pas recevoir les clients dont la tenue est indécente et/ou négligée, dont la tenue est destinée à dissimuler le visage (Loi N°2010-1192 du 11 octobre 2010), ayant un comportement bruyant, incorrect et/ou alcoolisé, ou dont le comportement est contraire aux bonnes mœurs et/ou à l'ordre public. Une tenue correcte est exigée dans les espaces publics de l'hôtel. Le client est courtois et respectueux vis-à-vis du personnel de l'hôtel et des autres clients. Le client s'abstient de toute violence verbale ou physique, de tout comportement ou propos à caractère sexuel, raciste, antisémite, homophobe, ainsi que de toute forme de harcèlement.

◆ ARRIVÉES ET DÉPARTS

La réception est ouverte de 7h à 21h en hiver et 7h à 20h en été.

Les arrivées se font entre 16H et 20h/21h. Pour les arrivées tardives nous utilisons un système de boîte à clé.

Les départs se font entre 7H et 11H. (Un départ jusqu'à 13h est possible avec un supplément de 20euros à condition d'en prévenir l'hôtelier la veille)

Les départs tardifs non négociés impliquent certaines conséquences : en cas de départ au-delà de l'heure convenue, une nuit supplémentaire sera facturée au tarif en vigueur.

Tout bagage demeurant dans une chambre sans renouvellement de la location après 10h00 (ou 12h si accord avec l'hôtelier) sera retiré de la chambre et pourra être récupéré par son propriétaire à la Réception de l'hôtel.

◆ OCCUPATION DES CHAMBRES

Le client ne peut introduire dans la chambre des tierces personnes non connues par l'hôtelier sans autorisation de ce dernier. Toute personne accédant à l'hôtel doit se présenter à la Réception. Toutefois, il leur est interdit de passer la nuit dans la chambre du client.

Compte tenu de la réglementation relative à la sécurité incendie, le client ne peut réserver une chambre pour un nombre de personnes supérieur à celui prévu et/ou faire occuper la chambre par un nombre de personnes supérieur à celui pour lequel elle est prévue.

Les chambres mises à la disposition de nos clients sont vérifiées, fonctionnelles et en bon état. Nos clients sont invités à signaler immédiatement à la réception de l'hôtel tout manquement

◆ CLÉS

La clé d'accès à la chambre est attribuée personnellement, il convient d'y veiller et de signaler à la Réception de l'hôtel immédiatement toute perte ou disparition.

L'hôtelier se réserve le droit de facturer au client le coût de remplacement de la clé perdue (30 €).

Le client ne doit pas confier sa clé de chambre à un tiers et doit la restituer le jour du départ. Le client doit veiller à ce que la porte de la chambre soit bien fermée avant de quitter ladite chambre ou de se coucher.

◆ PETIT DÉJEUNER

Le petit déjeuner buffet est servi tous les jours de 7H30 en hiver et 7h en été à 10H et est à consommer sur place uniquement. Il est composé de produits locaux et faits maison et nous incitons notre clientèle à minimiser le gaspillage alimentaire.

Il est strictement interdit d'emporter de la nourriture dans les chambres et à l'extérieur de l'établissement.

◆ ENFANTS ET LIT BÉBÉ/ LIT D'APPOINT

Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents. Il est interdit de courir ou de crier au sein de l'établissement, de jour comme de nuit.

Il est interdit de les laisser dans une chambre sans surveillance.

Un enfant jusqu'à 5 ans séjourne à titre gracieux pour l'utilisation de la literie disponible.

Nous proposons un lit bébé au tarif de 15 euros/ séjour.

Nous proposons également un lit d'appoint au tarif de 30 euros/ nuit (pour les enfants uniquement).

◆ BAGAGERIE

Nous proposons un service de bagagerie gratuite pour nos clients. Les bagages sont à récupérer durant les horaires d'ouvertures de la réception.

Les bagages dans les espaces publics sont sous la surveillance et l'entière responsabilité de leur propriétaire.

◆ ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les animaux de compagnie sont admis au sein de l'hôtel. Il sera facturé 5€ par nuitée et par animal.

Tout animal doit être tenu en laisse dans l'ensemble de l'établissement. Il ne doit pas être laissé seul dans la chambre.

Les animaux ne sont pas autorisés à monter sur les fauteuils, les lits ou autre mobilier.

Il est strictement interdit d'utiliser le linge de l'hôtel pour l'animal de compagnie.

Tout propriétaire est responsable de son animal et des dégâts qu'il cause. Tout dégât occasionné par l'animal dans la chambre ou dans les différents espaces occupés au cours du séjour, pourra être directement facturé au client.

En cas de nuisance sonore du fait de l'animal de compagnie il pourra être demandé aux clients de quitter l'établissement sans possibilité de remboursement de séjour.

◆ PLACE DE STATIONNEMENT

L'hôtel possède une place de stationnement couverte et sécurisée.

Le prix est de 40 euros par jour ou de 200 euros la semaine.

Pour bénéficier de cette place l'arrivée et le départ doit se faire pendant les heures d'ouverture de la réception.

En cas d'arrivée après fermeture de la réception le véhicule pourra être garé dans la rue (stationnement gratuit la nuit sur la station) et garé le lendemain matin sur notre place couverte. Nous procéderons au remboursement de la journée non occupée.

◆ LOCAL A SKI ET LOCAL A VÉLO

L'hôtel possède un tout nouveau local à ski et vélo sécurisé par porte à code, porte à badge et caméra.

Pour des raisons de sécurité le local est fermé la nuit.

Il est strictement interdit de faire pénétrer des personnes étrangères à l'hôtel dans le local.

Nous prêtons des badges d'accès pour le local à vélo. Toute non restitution du badge sera facturé 5 euros.

Nous prêtons également des antivols pour les vélos, en cas de non restitution le prix facturé sera de 15 euros/ antivol.

◆ INTERDICTIONS

Pour des raisons de sécurité évidentes, il est interdit d'utiliser dans les chambres des appareils à gaz ou électriques tels que par exemple : réchauds, plaques électriques, etc. Les équipements mis à disposition du Client dans la chambre doivent être utilisés conformément à leur usage. Il est strictement interdit d'introduire dans les chambres et toute partie de l'établissement des

objets et substances illicites et/ou dangereux(es), tout type d'objet ou jouet ayant l'apparence d'une arme à feu, tout type d'objet ou jouet pouvant troubler la tranquillité des autres Clients (porte-voix, klaxons, etc.)

Il est interdit de courir, rouler (patins, trottinette, etc...) ou crier dans l'établissement, de jour comme de nuit, de jeter tout objet par la fenêtre et de manière générale d'avoir un comportement pouvant causer tout type de préjudice aux clients de l'hôtel, aux collaborateurs de l'hôtel et/ou à la réputation de l'hôtel.

◆ TABAC

Pour des raisons de sécurité et pour le respect de chacun, il est formellement interdit de fumer ou de vapoter dans l'enceinte de l'Hôtel. Conformément au Code de la Santé Publique dans ses dispositions fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, fumer dans l'Hôtel expose le Client à l'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe ou à des poursuites judiciaires.

Des pénalités de dépollution olfactive et de perte d'exploitation au prix fixées par l'hôtelier pourront être appliquées si le Client ne respecte pas l'affichage prescrivant l'interdiction de fumer dans sa chambre. Toute compensation offerte à un tiers causé par de la pollution olfactive par un client pourra lui être facturée.

◆ NUISANCES SONORES

Le tapage, même diurne, est interdit. Une chambre d'hôtel est un lieu de repos.

Pour le respect et le repos des autres clients, le client et ses accompagnants doivent veiller à ne pas claquer les portes ni à faire de bruit particulièrement entre 22h00 et 8h00. Tout bruit de voisinage lié au comportement d'un client, d'un de ses accompagnants ou d'un animal placé sous sa responsabilité, pourra amener l'hôtelier à inviter le client à quitter l'établissement sans remboursement de séjour, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité de la clientèle (art. R1334-30 et R-1334-31 du code de la Santé Publique). Toute compensation offerte à un tiers suite au bruit causé par un client pourra lui être facturée. Le tapage nécessitant le remboursement des clients en ayant subi les désagréments sera débité sur la carte de crédit des tapageurs.

Il est interdit de circuler chaussé de chaussures de ski dans les étages et les escaliers.

Des casiers à ski/chaussures sont assignés à chaque chambre, leur clef est la même que la clef de la chambre.

◆ RESPONSABILITÉ ET DÉGRADATION

Le Client accepte et s'engage à utiliser la chambre ainsi que les espaces communs mis à sa disposition de manière raisonnable. Tout comportement contraire aux principes de sécurité et/ou d'hygiène, aux bonnes mœurs et/ou à l'ordre public pourra conduire l'hôtelier à demander

au Client de quitter l'établissement. En cas de dégradation, le client devra engager sa responsabilité civile.

En cas de dégradation constatée dans les chambres ou dans toute autre partie de l'Hôtel du fait du client, d'un de ses accompagnants ou de son animal de compagnie, l'hôtelier se réserve le droit de facturer au client le coût de réparation ou de remplacement ainsi que la perte d'exploitation occasionnée.

Il en est de même pour toutes les dégradations constatées après le départ du client, pour lesquelles le montant des compensations sera débité directement sur sa carte bancaire.

En cas de détérioration du matériel de la chambre, literie, sommier, l'hôtel exigera le remboursement des dégâts avec un forfait minimum de 1000€ pour remise en état et en compensation de la perte d'exploitation occasionnée.

Les clients sont invités à signaler tout constat d'usure ou de mal fonctionnement à la Réception afin qu'un technicien intervienne dans les plus brefs délais.

◆ MÉNAGE

Le ménage des chambres est effectué quotidiennement entre 10h et 14h.

Les serviettes accrochées ne sont pas changées. Les linges à remplacer sont à déposer dans la douche. Ces serviettes ne doivent pas être utilisées en dehors de la chambre.

En cas de souillures abusives, un montant supplémentaire peut être facturé au client.

L'hôtel peut exiger un forfait de ménage si la chambre est laissée dans un état qui sera jugé non convenable.

◆ INTERRUPTION DU SÉJOUR

En cas d'interruption de séjour il ne sera procédé à aucun remboursement et le séjour est dû dans son intégralité. Les retards à l'arrivée ou les départs anticipés ne peuvent en aucun cas donner lieu à remboursement.

◆ PAIEMENT ET TAXE DE SÉJOUR POUR LES RÉSERVATIONS EN DIRECT

La taxe de séjour est inclus dans le prix et est de 1,10€ par nuit par personne majeure.

En hiver

30% du séjour (non remboursable) sera prélevé automatiquement lors de la réservation (lien de paiement ou prélèvement sur carte bancaire).

Les 70% restants seront prélevés automatiquement 7 jours avant l'arrivée sur la carte de crédit renseignée lors de la réservation (ou par lien de paiement).

En été

100% du séjour sera prélevé automatiquement 10 jours avant l'arrivée (par lien de paiement ou prélèvement sur carte bancaire).

L'hôtel se réserve le droit d'annuler la réservation si le solde ne nous ai pas parvenu 7 jours avant l'arrivée en hiver et 10 jours avant l'arrivée en été.

L'hôtel accepte les chèques vacances et chèques vacances connect.

Le paiement des extras s'effectue en fin de séjour par espèce, carte bancaire ou chèques vacances.

◆ PAIEMENT ET TAXE DE SÉJOUR POUR LES RÉSERVATIONS BOOKING

Le règlement des chambres s'effectue via le site booking.com selon l'échéancier de paiement indiqué à la réservation.

La taxe de séjour est à régler sur place lors du check-in.

◆ SANCTIONS

En cas de violation des dispositions du présent règlement, l'hôtelier pourra expulser immédiatement le client et toutes les personnes qui partagent son séjour sans remboursement de séjour. Il pourra aussi lui refuser toute réservation future.

◆ Médiateur de la consommation

"Après avoir saisi le service [ex : client, contentieux, ...] et à défaut de réponse satisfaisante

dans un délai de [ex : 15 jours, 1 mois, ...], le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et

Voyage, BP 80 303 75 823, Paris Cedex 17 - Site internet : <https://www.mtv.travel>"

REGULATIONS OF THE HOTEL LES LUTINS

The hotel's internal regulations apply to all reservations. Any stay implies acceptance of the special conditions and the hotel's internal regulations. Failure to comply with the above provisions will result in immediate termination of the contract and financial penalties will be applied. In the event of non-compliance with the hotel's internal regulations, the customer will be asked to leave the hotel without being able to demand any refund. The customer accepts and undertakes to comply with said regulations, the provisions of which apply both to himself and to any occupant of his own doing.

◆ DECENCY

The hotel reserves the right not to receive guests whose dress is indecent and/or neglected, whose dress is hiding the face (Law N°2010-1192 of 11 October 2010), having noisy, incorrect and/or alcoholic behavior, or whose behaviour is contrary to good morals and/or public order. Proper dress is required in the hotel's public areas. The guest is courteous and respectful towards the hotel staff and other guests. The customer abstains from verbal or physical abuse, sexual, racist, anti-Semitic, homophobic behaviour or comments, and from any form of harassment.

◆ ARRIVALS AND DEPARTURES

The reception is open from 7 a.m. to 9 p.m. in winter and 7 a.m. to 8 p.m. in summer.

Arrivals are between 4 p.m. and 8/9 p.m.

For late arrivals we use a key box system.

Departures are between 7 a.m. and 11 a.m. (Depending on the time of year, departure until 1 p.m. is possible with a supplement of 20 euros provided you notify the hotelier the day before)

Non-negotiated late departures involve certain consequences: in the event of departure after the agreed time, an additional night will be charged at the current rate.

Any luggage remaining in a room without renewal of the rental after 10:00 a.m. (or 12:00 p.m. depending on the period and agreement with the hotelier) will be removed from the room and can be collected by its owner at the hotel reception.

◆ ROOM OCCUPANCY

The guest may not introduce into the room persons not known by the hotel without the latter's authorization. Anyone accessing the hotel must report to the Reception. However, they are forbidden to spend the night in the guest's room.

Due to the fire safety regulations, the guest may not book a room for more than the number of persons and/or have the room occupied by more than the number of persons for which it is intended.

The rooms available to our guests are verified, functional and in good condition. Our guests are invited to report any breach immediately to the hotel reception

◆ KEYS

The room access key is assigned personally, it is necessary to care about it and to report to the hotel reception immediately any loss or disappearance.

The hotel reserves the right to charge the customer the cost of replacing the key lost (30€).

The client must not entrust his room key to anyone and must return it on the day of departure.

The guest must ensure that the bedroom door is properly closed before leaving or going to bed.

◆ BREAKFAST

The buffet breakfast is served every day from 7:30 a.m. in winter and 7 a.m. in summer to 10 a.m. and is to be consumed on the breakfast room only. It is made of local and homemade products and we encourage our customers to minimize food waste.

It is strictly forbidden to bring food in the rooms or outside the establishment.

◆ CHILDREN AND COT/ EXTRA BED

Children are under responsibility of their parents. It is forbidden to run or shout in the Hotel, day or night. It is forbidden to leave them in a room without supervision.

Children up to 5 years old stays free of charge (when they share the same bed as their parents or when the cot is personal)

We offer a cot for 15 euros/ stay.

We also offer an extra bed for 30 euros/night.

◆ LUGGAGE STORAGE

We offer a free luggage storage service for our guests. Luggages is to be collected during reception opening hours.

Luggages in public spaces are under the supervision and full responsibility of its owner.

◆ PETS

Pets are allowed in the hotel. It will be charged 5€ per night and per animal.

Every animal must be kept on a leash throughout the establishment. It must not be left alone in the room. Pets are not allowed to board chairs, beds or other furniture.

It is strictly forbidden to use hotel towels for pets.

Owner is responsible for his animal and the damage it causes. Any damage caused by the animal in the room or in different spaces occupied during the stay, can be charged directly to the customer.

In the event of noise pollution caused by the pet, customers may be asked to leave the establishment without the possibility of reimbursement for their stay.

◆ SKI AND BIKE ROOM

The hotel has a brand new ski and bike room secured by a coded door, a badge door, and a camera.

For security reasons, the room is closed at night.

It is strictly forbidden to allow anyone outside the hotel to enter the room.

We lend access badges for the bike room. Failure to return the badge will result in a €5 charge.

We also lend bike locks; failure to return the lock will result in a €15 charge per lock.

◆ PARKING SPACE

The hotel has a covered and secure parking space.

The price is 40 euros per day or 200 euros per week.

To benefit from this space, arrival and departure must be during reception opening hours.

In case of arrival after reception closing, the vehicle can be parked on the street (free parking at night at the resort) and parked the next morning in our covered space. We will reimburse the unoccupied day.

◆ PROHIBITIONS

For obvious safety reasons, it is forbidden to use in rooms gas or electric appliances such as: stoves, electric plates, etc. The equipment provided to the Customer in the room must be used in accordance with their use. It is strictly forbidden to introduce into the rooms and any part of the establishment illicit and/or dangerous objects and substances, any type of object or toy having the appearance of a firearm, any type of object or toy that may disturb the tranquility of other Customers (loudspeakers, horns, etc.) It is forbidden to run, ride (skates, scooters, etc.) or shout in the establishment, day or night, to throw any object through the window and generally to have behavior that could cause any kind of harm to the hotel guests, employees and/or the reputation of the hotel.

◆ TOBACCO

For safety reasons and for the respect of everyone, it is strictly forbidden to smoke or vape inside the Hotel. In accordance with the Public Health Code in its provisions laying down the conditions for the application of the prohibition of smoking in places of collective use, smoking in the Hotel exposes the Customer to the fine provided for contraventions of the third class or to legal proceedings. Penalties for olfactory pollution and loss of operations at the price fixed by the hotel may be applied if the Customer does not respect the prohibition of smoking in his room. Any compensation offered to a third party caused by olfactory pollution by a customer may be charged.

◆ NOISE POLLUTION

Noise, even during the day, is forbidden. A hotel room is a place of rest.

For the respect and rest of others, the customer and his companions must take care not to slam doors or make noise especially between 22:00 and 08:00. Any neighbourhood noise related to the behavior of a customer, one of his companions or an animal placed under his responsibility, may lead the reception to invite the customer to leave the establishment without a stay refund, when the noise generated is likely to affect the tranquility of the customers (art. R1334-30 and R-1334-31 of the Public Health Code). Any compensation offered to a third party as a result of the noise caused by a customer may be billed. The noise requiring the refund of the customers having suffered the inconveniences will be charged on the credit card of the noisy.

It is forbidden to use ski boots on floors and stairs. Ski lockers/shoes are assigned to each room, and key is the same as room.

◆ LIABILITY AND DEGRADATION

The Customer accepts and agrees to use the room and the common areas in a reasonable manner. Any behaviour against safety and/or hygiene, good morals and/or public order may lead the hotel to ask the customer to leave the establishment. In the event of deterioration, the customer shall be held liable.

In the event of deterioration in the rooms or in any other part of the Hotel by the customer, one of his companions or his pet, the hotel reserves the right to charge the customer for repairs or replacement as well as the resulting loss of operations.

The same will be apply to all damages observed after the departure of the customer. The amount of compensation will be charged directly to his bank card.

In case of deterioration of the room equipment, bedding, the hotel will ask a refund of the damages with a minimum package of 1000€ for restoration and compensation of the loss of exploitation caused. Customers are invited to report any signs of malfunction to the Reception so that a technician can fix it as soon as possible.

◆ HOUSEHOLD

The rooms are cleaned daily between 10am and 3pm. The towels are not changed. The towels to be replaced have to be put on the floor or in the shower. These towels should not be used outside the room.

The hotel may require a cleaning package if the room is left in unsuitable conditions.

◆ INTERRUPTION OF STAY

In case of interruption of stay no refund will be made and the total cost is due. Late arrivals or early departures can not be refund.

◆ PAYMENT AND TOURISTIC TAX FOR DIRECT BOOKING

The tourist tax is included in the price and is 1.10ct per night per adult.

In winter

30% of the stay (non-refundable) will be automatically debited when booking (payment link or direct debit on credit card).

The remaining 70% will be automatically debited 7 days before arrival on the credit card provided when booking (or by payment link).

In summer

100% of the stay will be automatically debited 10 days before arrival (by payment link or direct debit on credit card).

The hotel reserves the right to cancel the reservation if the balance has not reached us 7 days before arrival in winter and 10 days before arrival in summer.

The hotel accepts holiday vouchers and connected holiday vouchers.

Payment for extras is made at the end of the stay in cash, credit card or holiday vouchers.

◆ PAYMENT AND TOURISTIC TAX FOR DIRECT BOOKING.COM RESERVATION

Rooms are paid for via the booking.com website according to the payment schedule indicated at the time of booking.

Tourist tax is payable on site at check-in.

◆ SANCTIONS

In case of violation of these regulations, the hotel can ask the customer to leave and all persons who share his stay without any refund. Hotel can also refuse any future booking.

◆ CONSUMER OMBUDSMAN

"After contacting the [e.g., customer service, dispute, etc.] and failing a satisfactory response

within [e.g., 15 days, 1 month, etc.], the customer may contact the Tourism and Travel Ombudsman, BP 80 303 75 823, Paris Cedex 17 - Website: <https://www.mtv.travel>"